

# CONSERVER, PROTÉGER L'ARCHITECTURE PAYSANNE

Pierre Sicard

Architecte des Bâtiments de France

L'architecture paysanne dans les territoires ruraux est d'une qualité et d'une diversité extraordinaire et constitue une part essentielle de leur identité, souvent la part la plus aboutie de leur culture. L'histoire de l'émancipation progressive du monde paysan vis-à-vis de l'ordre féodal après le grand désordre dû aux épidémies et à la guerre de 100 ans a permis dès le XVe siècle la production d'un corpus de bâtiments extrêmement varié et inventif ; l'aménagement du territoire qui en découle et l'architecture paysanne produite jusqu'au début du 20e siècle ont façonné nos campagnes, les dotant de caractères forts, parvenus jusqu'à nous.

Le département du Lot se caractérise pour des raisons historiques (zone de front des royaumes d'Angleterre et de France, gain de privilèges royaux qui ont permis une émancipation précoce vis-à-vis des pouvoirs féodaux) par une architecture rurale d'une qualité, d'une variété et d'une abondance hors du commun ; les hasards de l'histoire et le fait d'être en partie épargné par « l'hyperactivité » chronique caractéristique de la 2ème moitié du XXe et du début du XXIe siècle, font que l'on trouve encore sur ce territoire des logis et annexes agricoles du XVe au XIXe siècle dans un état de conservation et d'authenticité exceptionnels, miraculeusement arrivés jusqu'à nous, y compris dans leurs dispositions intérieures, voire jusqu'aux objets du quotidien.



GRAMAT, PISSEBAS

Ensemble complexe composé de tous les attributs des fermes du Causse. Il se compose de plusieurs enclos, granges et annexes, ainsi que de trois logis successifs des XVIe, XVIIIe et XIXe siècles ; tous ont conservé leurs éléments intérieurs intacts.

---

Cette culture agraire s'est particulièrement exprimée dans l'architecture du logis qui, par une composition toujours renouvelée à partir d'un vocabulaire initial restreint, a su traduire des caractères architecturaux simples et émouvants, à l'image de ses concepteurs et de ses occupants.

Malgré l'impression d'abondance au premier abord, cette richesse est sujette à une très forte érosion due aux nécessaires travaux de restauration, toujours faits avec les meilleures intentions du monde mais le plus souvent avec une insuffisante prise en compte de leur charge culturelle ; en découle une banalisation progressive et insidieuse des constructions et du territoire.

L'architecture paysanne a produit dans le Quercy un large registre typologique sur un demi-millénaire, au travers de compositions architecturales subtiles, suivant des techniques inventives et rigoureuses, avec un grand soin des détails, dans une recherche permanente de beauté et d'économie ; Les derniers ensembles agricoles miraculeusement conservés revêtent aujourd'hui un grand intérêt historique, scientifique, ethnologique et artistique, un témoignage précieux de la structuration des territoires au fil des époques ;

Ils sont le conservatoire vivant d'un art de bâtir traditionnel, de techniques de construction durables, ainsi que le témoignage d'un véritable art de vivre.

L'objectif poursuivi par les services de l'État dans le département du Lot est la reconnaissance institutionnelle de la valeur culturelle de cette architecture paysanne.

Il est très singulier de constater que cette catégorie d'édifices est quasiment absente du corpus des monuments historiques et autres outils de protection du ministère de la Culture (sinon en tant qu'objet exceptionnel, pigeonnier isolé par ex.), corpus presque exclusivement composé d'édifices nobiliaires, religieux, publics et bourgeois, alors que l'architecture paysanne est un marqueur essentiel de nos territoires et un témoin majeur de la culture populaire.



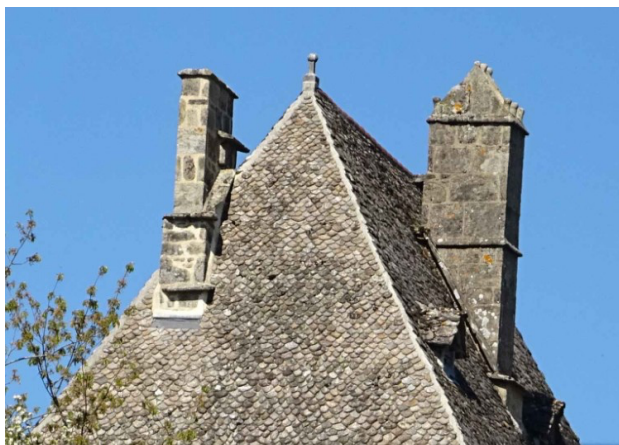
CAUSSE DE GRAMAT



DETAIL DE SOL EN PISE

Cette absence doit être corrigée afin que le patrimoine paysan soit reconnu en tant qu'expression d'une culture, mais aussi pour préserver le sens du « grand » patrimoine monumental dont il est le complément indissociable.

À la nécessité de procéder à un repérage et une sélection des spécimens les plus représentatifs, le Département du Lot, très engagé auprès de l'État pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti, a élaboré en concertation avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de l'Inventaire général une méthode de classification multicritères, basée sur une approche chrono-typologique. Cette rigueur scientifique est indispensable pour assurer rigueur et méthode à la démarche afin de ne pas céder à l'arbitraire face à un corpus immense et quasi inexploré.



COMIAC, SOUSCEYRAC-EN-QUERCY  
ALAYRANGUES



L'ensemble est composé du logis, de deux granges et d'un puits couvert ; il se présente dans un état fin XVIIIe-début XIXe siècle, sur une base antérieure XVIe-XVIIe siècle, avec une toiture de lauzes de schiste d'une rare qualité.

La méthode d'identification et de classification validée par les services culturels de l'État a permis à l'Agence des bâtiments de France (UDAP) de proposer à la protection au titre des monuments historiques trois ensembles agricoles (logis et annexes agricoles) situés dans le Ségala et le Causse de Gramat ;

Dans sa séance du 13 décembre 2022, la Commission régionale de l'architecture et du patrimoine a donné un avis favorable à leur inscription, avec proposition de classement pour l'un d'entre eux.



#### SENAILLAC-LATRONQUIERE, PRATOUCY

La maison Marot présente la particularité d'adaptations et extensions successives du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles ; ayant conservé ses dispositions intérieures intactes, entre autres ses planchers chevillés. Elle se caractérise par une authenticité très émouvante.

---

Ces premières protections constituent un pas décisif et clair vers une reconnaissance institutionnelle de la dimension culturelle de cette catégorie d'édifices. Sans être une fin en soi, elles ont pour vocation de préserver un mode traditionnel de bâtir, des filières de matériaux locaux ainsi que des savoir-faire encore conservés par un artisanat local détenteur de cet art de bâtir intelligent et économe, toujours soucieux de justesse et de beauté ; les travaux sur ces édifices devront résoudre la difficulté de concilier préservation et nécessaire adaptation à l'époque.

La valeur d'exemple des restaurations à venir doit permettre un rejaillissement de ces expériences constructives sur l'ensemble du corpus, participant par là à renforcer l'identité et l'attractivité du territoire.



#### BOURIANE



#### CAUSSE DE MARTEL, SOULLAGUAIS

---

Nous nous attacherons à l'avenir à ce que ces protections soient étendues aux différents types identifiés et aux différentes entités géographiques ; si elles ne stoppent pas l'érosion évoquée plus haut, elles participeront à endiguer sa propension et à transmettre une part de cette culture dans de meilleures conditions.

La qualité de l'architecture paysanne du Quercy n'étant pas exclusive, nous avons l'ambition que cette expérience lotoise puisse être transposée à l'échelle régionale, voire nationale.



QUERCY BLANC



CAUSSE DE LIMOGNE

